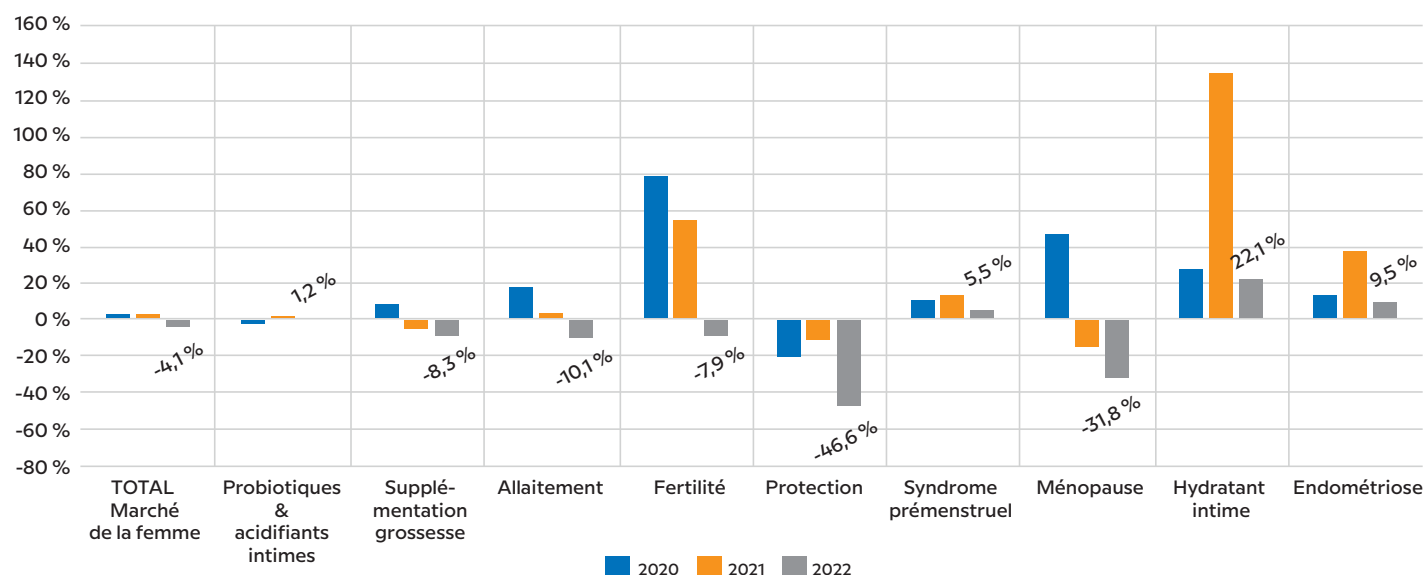


# TROUBLES FÉMININS

## UN MARCHÉ DISPARATE

Le marché de la santé de la femme à la pharmacie est en ralentissement en termes de volume sur les 3 dernières années, affichant même une légère décroissance en 2022. Cette situation masque de grosses disparités entre les sous-catégories de ce segment.

Par Ludovic Prevost, principal, consulting service & analytics chez IQVIA



### Marché de la santé de la femme (en volume - évolution année après année - 2022 versus 2019)

Certaines catégories (supplémentation maternelle, allaitement, fertilité, ménopause) ont été boostées pendant la période du Covid. Cela est certainement dû aux changements de comportements d'achats de la part des consommatrices, tant en termes de focus que de lieux d'achats. Celles-ci tendent à revenir vers des niveaux inférieurs en volume et reprendre leur place naturelle à la pharmacie.

En revanche, d'autres catégories comme le **syndrome prémenstruel** ou l'**endométriose** ont connu une croissance forte et maintiennent

ce niveau important de progression en 2022.

La mise en avant de ces pathologies par les autorités en termes de santé publique a, à coup sûr, contribué à déclencher et soutenir cette évolution. Les dernières décisions publiques ou privées sur le congé menstruel vont continuer à pousser la croissance de ces segments.

Il y a fort à parier que le lien privilégié entre les patientes-consommatrices et leurs pharmaciens-iennes va jouer un rôle clef dans le développement de cette prise en charge.



En partenariat avec Pharmastat, panel composé de plus de 14 000 pharmacies (64 % des officines de France métropolitaine + DOM) représentatives tant en termes de chiffre d'affaires, qu'en typologie, et en couverture géographique. Pharmastat accompagne depuis plus de 20 ans les pharmaciens dans la gestion officielle mais aussi les syndicats dans la défense de la profession. Les données sont recueillies de façon anonyme dans le cadre d'un contrat et en stricte conformité avec les exigences légales relatives à la protection des données à caractère personnel (RGPD) issues du Règlement européen n° 2016/679 du 27 avril 2016.